L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 26 MARS 1887.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite [illegible] continuent établissez pourvues de sonnettes électriques partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA BOURGOGNE Fragoni, samedi, 26 mars.
LA BRETAGNE de Kerisouin, samedi, 2 avril.
LA GASCOGNE Santelli, samedi, 9 avril.

Prix du passage pour le Havre.
Première classe (vin compris) .....$50 $100 et $120
Deuxième classe $60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont, à 20 avec aménagement supérieur [illegible]
Pour fret ou passage s'adresser à
AD. SCHREIBER,
Gérant Général, au premier
P.S. — Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW YORK DIRECTEMENT.
Partant Mercredi 30 mars A S A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants
ERICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS.
Le steamer
NEW ORLEANS,
Capt. Hasey
[illegible] au pied de rue Toulouse
AVEC CHARGE ET PARCHITE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage cabine $40
Entrepont 20
[illegible] fret et donne des connais[illegible] Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Rue Carondelet No 41

Ligne régulière du haut de la côte

Les bateaux à vapeur suivants de la Red River and Coast Line partiront comme suit à partir de [illegible] Lafourche, Donaldsonville, et intermédiaires.

ASSOMPTION
Partiront les Lundis et Jeudis, à 5 heures p. m.
WHISPER.
Partiront les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi.
R. RIVET, Agent.

BAY ST. LOUIS, COVINGTON ET ABITA SPRINGS
LE STEAMER
NEW CAMELIA,
[illegible] Mai 1886 [illegible] Départ
Nouvelle-Orléans. Départ.
[illegible] 5:00 P. M.
[illegible] 7:00 A. M.
[illegible] 10 P. M.
[illegible] 7:30 A. M.
Nous [illegible] le temps le permettant.
[illegible] Ligne du Jardin de Commerce [illegible] à l'Hôtel de la Nouvelle-Orléans [illegible] Ligne Jardin Canal.
Retour, laissant
Lac [illegible] 6 A. M.
Covington [illegible] 7 A. M.
Nous [illegible] le temps le permettant.
[illegible] Ligne du Jardin de Commerce [illegible] à l'Hôtel de la Nouvelle-Orléans [illegible] Ligne Jardin Canal.
W. COYLE, Agent.
No 127 rue Carondelet.

BATEAU A VAPEUR
Pour Hunderville, Lewisburg et Madisonville.
LE STEAMER DAY DREAM,
Commencant le 29 mars 1887.
[illegible]

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS AND TEXAS RAILWAY.
SCHEDULE VALLEY ROUTE
[illegible]
JOHN BRADLEY,
Agent Général.
A. J. KNAPP, J. A. P. A.
F. F. REYNOLDS,
Agent commercial.

Ligne du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.
[illegible]
Nouvelle-Orléans [illegible] 5:00 p.m. Nouvelle-Orléans [illegible] 7:00 a.m.
Arrive à Nouvelle-Orléans [illegible] 6:30 p.m. Arrive à Nouvelle-Orléans [illegible] 10 a.m.
Nous [illegible] le temps le permettant.
[illegible] avec les bateaux à vapeur [illegible] Ligne du Jardin de Commerce [illegible] à l'Hôtel de la Nouvelle-Orléans.
[illegible] WILKINSON, Gérant-Manager.
[illegible] CHEVRIER, Traffic Manager.
[illegible] WATSON, Gen. Pass. Agt.

THE NEW-ORLEANS BEE.
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper established in the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The Bee is now published exclusively in French and is the acknowledged organ of the French American population. A very valuable medium for advertisements. Recommended to those desirous of reaching American readers and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $8; six months, $1.50; three months, 75 cents.

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc
—CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

ASSURANCES.

Quatrième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Sud.
(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant année écoulée le 31 Décembre 1886:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$275,276 40
Sur les risques de rivière	10,224 58
Sur les risques de mer	9,260 64
	$294,861 60
A ajouter:	
Primes non acquises de 1885	60,589 31
Total des primes	$355,450 91
A ajouter:	
Intérêt et profits et pertes	$ 24,549 04
Sauvetage	4,26 66
	24,975 70
Revenu total	$380,426 61
A déduire: Pertes payées—	
Sur les risques d'incendies	$120,616 67
Sur les risques de rivières	4,884 23
Sur les risques maritimes	1,965 84
	$127,466 74
Primes remboursées, cancellations, commissions et réductions	77,947 66
Réassurances	14,487 14
Taxes et licences	3,980 08
Dépenses, bureau local et agences salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions etc	30,438 90
	$254,270 54
Balance	$126,156 07
Dividendes payés en janvier 1886	$ 12,000 00
Réserve pour risques non expirés	70,842 00
Réserve pour pertes constatées et non ajustées	31,056 00
Balance	12,258 07
	$126,156 07

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHE.

Argent comptant	$ 50,289 54
$100,000 Bons de Trésor des États-Unis	
Aux 4 0/0	$101,250 00
$120,000 Bons de Consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans	120,000 00
$56,500 Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans	56,500 00
$16,025 00 Bons du Sud Pacifique Ligne Texas et Pacifique	16,025 00
	$302,775 00
Prêts sur demande garantis par valeurs actuelles	36,196 16
Lettres de Change Bankers	50 00
Lettres N. O. Sugar Exchange	500 00
Lettres N. O. Warehouse Co.	525 00
Lettres du Bureau Statistique de la Bourse	50 00
Prêts sur compte de collection	37,629 69
Meubles, agencements, coffres-forts, mappes etc	2,000 00
	$477,680 29

PASSIF.

Capital actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	3,536 46
Dividendes non payés	1,024 50
Réserve pour risques non expirés	75,842 00
Réserve pour pertes constatées et non ajustées	34,056 01
Compagnies locales comptes de courtage [illegible]	1,062 89
Profits et pertes, solde [illegible] dividende de janvier 1886	12,259 06
	$427,680 29

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
SCOTT MCGEHEE, Président.
ED. MILLER, Secrétaire.
Etat sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 12 janvier 1887.
M. L. DUCROS, Notaire.

A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 11 courant, il a été résolu de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt accumulé sur le CERTIFICAT DE PRIORITE DE CENT pour cent du fonds capital et de la somme de cinq cents ($0,500 00) au crédit du fonds de réserve.
14 jan—1m SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Crescent Insurance Company.
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Incorporée comme compagnie mutuelle en 1849 — Incorporée comme compagnie d'actionnaires en 1869.
CAPITAL EN ARGENT, $400,000
A payé depuis ses pertes pour de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance délivrées et payées remises contre pertes par incendie.
W. E. LEMANN, Président.
CHAS. H. JONSON, Vice-Président.
CHAS. E. RICE, Secrétaire.
Directeurs:
Joseph Bonfils, James T. Rozzi, Jos. W. Sontz, Saw. H. Kennedy, N. R. Geiger, Alfred Moulton, J. Mc Gee, W. R. Lemann, Carl L. Bland, Chas. H. Jonson, J. Raine, S. C. Coulon, Chas. Ernest Coulon, Charles Newman, N. D. Wasson, M. Gillis, R. F. W. Hachmeister, C. E. David, Wm. Garrow, A. Bernstein, John D. Fisher, Chas. E. Rice, Joseph Kohn, Charles M. Whitney, L. Calder, D. R. Calder.
Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 mars—1m

Réduction — Corrections — Traductions
Une langue est terrible maladie, avant pour principale conséquence la perte de mes forces physique, je ne suis plus apte qu'à des travaux sédentaires—ce pénible. Par bonheur pour moi, mes facultés intellectuelles ne sont pas le moins du monde diminuées.
J'annonce donc que je n'ayant plus la force d'exercer ma profession, je viens dorénavant me charger de rédactions françaises de toute espèce, de corrections quelconques et aussi de traduction d'anglais en français.
Dr. C. TESTUT,
Rue St. Louis No 76 ou à l'imprimerie rue Carondelet No 66. 25 m

INSTITUTION CORTO.
Pensionnat et Externat.
Cette St Philippe et Prieur.
Les cours de Français et d'Anglais comprenant les 5 premières classes. Les enseignements ont confiés aux professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Corto en une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, au pastel, en cire sont offerts aux élèves gratuitement.
Le cours d'Escrime et d'Gymnastique appliquée [illegible]

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1887.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

PRIMES

Sur risques d'incendie	$375,473 85
Sur risques de rivières	27,927 25
Sur risques de mer	4,855 54
	$408,256 64
A ajouter primes non terminées de 1885	$120,704 00
	$528,962 64
A déduire—	
Primes non terminées de 1886	$125,511 00
Cancellations	49,320 46
Réassurances	20,641 97
Commissions et réfaction	58,709 91
	$254,183 14
	$274,579 50
A ajouter:	
Intérêt et escompte	$42,472 26
Reçu pour sauvetage	4,171 71
Gain dans les valeurs du marché actif	7,022 00
Intérêt reçu et sauvetage du [illegible]	4,415 46
	58,093 13
Revenu total	$232,662 63
A déduire: Pertes payées—	
Incendies 1886	$42,701 48
Incendies 1885	37,750 00
Rivières, 12 [illegible]	58,990 00
Mer [illegible]	4,795 90
	24,192 48
Total	$204,470 77
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, Patrouilles, Impressions, fantaisies de bureau et annonces	63,220 81
Taxes d'Etat et de ville	11,068 20
	$278,768 78
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886	$53,835 85
	28,000 00
Balance	$25,835 85
Montant des pertes non réglées et non payées	2,687 71
La compagnie possède l'actif suivant:	

ACTIF

Argent comptant	$23,894 18
Argent déposé en banque à 2 0/0 d'intérêt	
Actions de la Banque Mechanics	25,000 00
Actions et actions de la Banque Mechanics	
Billets à ordre, billets à vue, actions de la ville de la Nouvelle-Orléans	152,926 00
Billets à ordre, billets à vue, actions de la ville de la Nouvelle-Orléans	50,731 03
Billets à ordre, billets à vue, actions de la ville de la Nouvelle-Orléans	14,811 45
Fonds des Etats-Unis, valeur du marché	32,000 00
Actions de la compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché	45,150 00
Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, valeur du marché	357,012 00
Propriétés à Nouvelle-Orléans	121,250 00
Comptes courants et comptes courants balance due par agents	63,995 62
Intérêts courus sur actions et obligations	3,418 46
Sauvetage du navire [illegible]	1,000 00
Meubles de bureau	3,000 00
	$894,215 76

PASSIF

Fonds capital	$700,000 00
Primes non terminées	125,511 00
Dividende non payé	3,152 00
Profits et pertes	26,577 21
Profits et pertes	39,974 84
	$894,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct tiré des livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887. (Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.
John T. Noble, John I. Adams, Thos. Dick, Chas. T. Black, Thomas Dix, E. M. Walmsley, Saml. DeCaulp, A. R. M., Chas. A. Tuckel, Saml. H. Reed, Wm. J. Behan, Saml. J. Bland, Jas. T. Patterson, W. H. Beninger, C. F. Buck, Jas. McCormick, A. L. Janin, Jas. Buckley, Leon Bush, L. C. Fallon, A. Bottin, Richd. Milton.

SIXIÈME DISTRICT.
(Ville de Jefferson.)

Stiles.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, coin de l'Avenue de la Louisiana et rue Toledano.
4 Coin des rues Toledano et Magasin
5 Coin des rues Prytanée et Tolédan
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peuleton et Colisée.
10 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jarvey
14 Coin des rues Constantinople et Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St Charles.
19 Coin des rues Colisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence.
24 Station des Chars, coin des rues Ly et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Leveline.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

Succession de Jules Blancan.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 20,057.—Division [illegible]
Attendu que Gabriel Villere, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jules Blancan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pourquoi lesdites lettres ne seraient pas fait droit à la dite pétition.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1r mars—19 23,27.

ASSURANCES.

Quinzième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Teutonia
De la Nouvelle Orléans.

La compagnie conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$147,961 53
Sur les risques maritimes	14,025 84
Sur les risques de rivières	13,829 57
	$175,816 74
Primes non acquises pour 1885	68 676 43
	$244,493,17
A déduire:	
Pertes payées sur les risques d'incendie	$61,594 98
Pertes payées sur les risques maritimes	8,687 43
Pertes payées sur les risques de rivières	8,395 34
Refraction et commission	20,109 00
Réassurances	26,176 01
Primes remboursées	9,727 92
Dépenses d'agence	1,128 27
Dépenses, taxes, licences moins l'intérêt	9,125 19 — 147,966 90
	$ 96,526 27
Réserve pour prime non payée des risques 13 déc. 1886	$60,986 56
Dix pour cent sur le capital pour l'année	25,000 00
Réserve pour pertes non ajustées	7,600 44
Surplus	3,939 28 — 96,526 27

ACTIF.

Argent comptant	$ 42,701 48
Bons des Etats Unis valeur du marché	26 531 25
Bons consolidés de la ville cours du marché	129,903 50
Autres valeurs et bons cours du marché	11,450 00
Prêts sur hypothèques	78,291 66
Propriétés foncières	37,750 00
Prêts sur valeurs collatérales	58,990 00
Billets à prime et billets à recevoir	4,795 90
Primes en cours de collection	24,192 48
Meubles de bureau	1,000 00
	$414,606 27

PASSIF.

Capital	$250,000 00
Fonds de réserve	50,000 00
Réserve pour primes non acquises	60,526 55
Intérêt dividende non payé	880 00
Pertes non ajustées	7,600 44
Surplus	3,539 28
Intérêt sur le fonds capital du janvier 1887	12,500 00
	$414,606 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.
Fait sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, le 10 janvier 1887.
A. HERO Jr.
Notaire Public.
A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 12 courant il a été résolu de payer sur demande un second intérêt dividende annuel de Cinq pour cent sur le fonds capital faisant dix pour cent pour l'année 1886.

CONSEIL DE DIRECTEURS.

H. BUDDIG	FRANK ROIER.
THEO. REICHSON.	J. E. RENSHORFF.
J. BYCAMORS	F. EICKER.
M. FRANK	LOUIS SEICH.
E. FERIS HER.	A. C. RICKS
J. FISHER	F. EICKEL Jr.
H. R. GOREVE.	WM. R. SCHMIDT.
A. AYMAN.	H. SCHULTZ
JULIUS KEIFFER.	CHAS. SWARE.
J. H. KELLER.	J. G. SIOR.
F. H. MILLER.	JANS SCHMIDT.
JOHN NELSON.	HY. WELLMANN.

18 jan—1m

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
Bureau No 33 rue du Camp.
DOUZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui a été terminée le 31 décembre 1886.

Primes sur risques d'incendie	$ 99,705 12
de rivière	3,099 25
maritimes	3,427 96
	$106,532 33
A ajouter primes non acquises pour 1885	29,613 70
	$136,146 27
A déduire:	
Pertes d'incendie	$40,505 97
Pertes de rivières	2,044 70
Pertes maritimes	1,252 95
Refraction	10,063 41
Réassurances	10,670 71
Primes remboursées	6,902 79
Dépenses: Commissions Taxes Loyer, Board of Underwriters, Railroad, Patrouille nationale etc, bons au comptant, intérêts	16,349 52
	$87,737 85
	$49,408 42
Réservé pour pertes non réglées	$3,444 56
Intérêt de 6 0/0 le 1er juillet 1886	7,307 23
Intérêt et dividendes déclarés	15,313 81
Réserve pour primes non acquises de 1886	22,950 82
	$48,016 42
La Compagnie possède l'actif suivant:	
Bons de Gouvernement	$4,918 23
Prêts sur hypothèque, nantissement et bonne garantie	102,749 20
Bons à ordre	9,950 00
Propriétés foncières	15,000 00
Argent comptant et argent en banque	68,304 94
Primes en cours de collection	30,465 89
Meubles de bureau, divers	4,418 53
	$301,223 44

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	3,131 56
Intérêt et dividendes	24,943 53
Réserve pour primes non acquises	
Fonds de réserve et surplus	122,948 35
	$301,223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 10e jour de janvier 1887.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande.
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an, sur les primes participantes, avant août.
N. A. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.
J. ALEXANDER, E. A. BERTHOLD, R. H. BENNERS, P. E. BOGG, PETER BLAISE, JNO. FITZPATRICK, H. ELLERMAN, CHAS. HEMARD, J. T. GAYCHE, E. N. MARKS, A. H. ISAACSON, WASH. MARKS, A. A. MAGINNIS, T. PRUDHOMME, J. H. SEWERD, OTTO THOMAN, JNO. EVERETT.
25 janv—Mar Jeu—1 mois

ASSURANCES.

Vingt-Neuvième Tableau Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurance
HOPE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau: No 188 rue Gravier.

CONFORMÉMENT à la Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1886:

Sur les risques d'incendie	$444,790 46
Sur les risques de mer	52,169 43
Sur les risques de rivière	38,061 04
	$535,020 93
A ajouter: Primes non acquises de 1885	104,534 14 — $639,555 07
A ajouter: Intérêts et profits et pertes	19,993 09
	$659,428 16
A déduire:	
Pertes sur les risques d'incendie	$241,492 06
Pertes sur les risques de mer	20,195 14
Pertes sur les risques de rivière	8,793 41
	$280,480 61
Taxes	6,308 42
Réassurances	21,790 34
Primes remboursées	76,599 26
Réfraction	81,402 52
Commission	2,190 78
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, ambulances, loyer, salaires et autres dépenses	45,180 76 — $514,958 99
	$144,482 17
Dividende semi-annuel de 5 0/0 payé en juillet 1886	12,500
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887	12,500 00
	25,000 00
Montant réservé pour pertes non réglées	19,942 75
Montant réservé pour risques non terminés au 31 décembre 1886	100,539 42
	$144,482 17

— ACTIF —

Prêts sur hypothèques	23,316 67
Prêts sur nantissement	48,882 00
Rôles à recevoir	14,779 04
Billets à recevoir sur demande	27,858 43
Bons d'Etat	56,750 00
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions	16,401 84
Bons fonciers	1,676 56
Dû par des compagnies d'assurance	2,011 50
Meubles de bureau, coffre-fort, etc.	3,048 07
Primes en cours de perception	116,785 59
En caisse	46,467 44
Total de l'actif	$401,982 17

— PASSIF —

Capital	250,000 00
Fonds de réserve	20,000 00
Réserve pour primes non acquises au 31 décembre 1886	100,539 42
Pertes non réglées	19,942 75
Dividende de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887	12,500 00
	$401,982 17

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.
J. A. CHALARON, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi ce 13 janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.

A une réunion du Conseil de Directeurs tenue le 12 courant, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi-annuel de 5 0/0 sur le capital payé serait payable sur demande aux actionnaires.
14 janv—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Dix-septième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans

CONFORMÉMENT à sa charte l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

Primes sur risques de feu	$229,184 35
Sur risques de mer	10,142 18
Sur risques de rivière	5,696 66
	$245,023 19
A ajouter primes non acquises de 1885	136,280 00
Primes totales	$381,303 19
A ajouter intérêts et profits et pertes	19,476 90
Revenu	$400,780 09
A déduire: pertes payées	
Sur risques de feu	$199,571 84
Sur risques de mer	16,624 89
Sur risques de rivière	358 19
	$196,574 96
Retour de primes et cancellations	10,059 64
Taxes et licences	41,145 19
Réassurances	25,795 57
Commissions	2,242 52
Dépenses du bureau: Commissions, salaires, loyer, chauffage, sauvetage, [illegible]	23,064 66 — $299,882 52
Surplus	$101,897 57
Primes non acquises de 1886	$ 70,255 00
Primes non acquises de 1885	30,443 91
Balance	1 Jan 86 — $101,897 57

ACTIF

Argent en caisse	$ 27,116 22
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent en banque dans les banques agentes en Europe	2,611 90
$17,000 Bons des Etats Unis 4 0/0	17,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans	128,910 00
$59,910 Bons à Primes de la Nlle Orléans	64,342 20
Prêts sur hypothèque, nantissement et bonne garantie	43,784 32
Rôles à recevoir	47,184 34
Billets à recevoir pour primes	2,487 00
Actions et actions valeurs	3,248 00
Meubles et installations du bureau	12,668 52
	$362,553 55
Total	$351,353 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle Orléans.
G. LANAUX, Président.
GEO. LANAUX JR. Secrétaire p. t.
Assermenté et signé devant moi, ce 11 janvier 1887.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.
18 jan—1m

Succession de Barthelemy Lataple.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,549.—Division C.
Attendu que Joseph Augustin Keller a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Barthelemy Lataple, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pourquoi lesdites lettres ne seraient pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23mars—23 27—avril 1er

ASSURANCES.

Médaille d'OR Paris 1878 — Récompense de 16,600 fr. à Laroche — Médaille d'OR Vienne 1882

QUINA LAROCHE
ELIXIR VINEUX

Le Quina-Laroche *n'est point une préparation banale ou mitigaire; mais le résultat d'études et de travaux qui ont mérité à leur auteur les plus belles récompenses.*
D'un goût très agréable, le Quina-Laroche *contient la* totalité *des principes des meilleurs quinquinas. Il* relève les forces, *combat les* Affections d'Estomac, *les* Dyspepsies, Anémie, Chlorose, Maladies de Langueur, Fièvres *persistantes. Il aide les* Croissances *difficiles, suites de* Couches. *etc.*
NEW-YORK, E. FOUGERA ET CIE.
PARIS, 22 & 19, rue Drouot.

Avis aux Créanciers.
ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—P. Richters vs. ses créanciers—No 20,395—Ordre de Cour—La cession de biens du pétitionnaire Peter Richters, est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et se tienne devant Benjamin [illegible] notaire public en cette ville le MARDI, 22ème jour de mars 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'être un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 7 mars 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 mars—3f en 10j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Rudolph Schmuts vs. ses créanciers—No 20,316—Division A—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Rudolph Schmuts soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée pardevant Theodore A. Bakewell, notaire, en cette ville, à son bureau, 91 rue du Camp, Mardi, le 12me jour d'avril 1887, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que D. H. McCaffe, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 8 mars 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
11 mars—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Louis Leyre vs. Louis Leyre—No 20,432—Ordre de Cour—La cession de biens du pétitionnaire Marc Louis Leyre, est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée pardevant Alfred Zengel, notaire public, en cette ville le MARDI, 26e jour de mars 1887, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'être un syndic et de voter sur toutes les affaires qui pourront être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 7 mars 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 mars—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Maxwell vs. Maxwell—No 20,329—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire John Maxwell, est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée pardevant Andrew Herod, notaire public, en cette ville le LUNDI, 28me jour de mars 1887, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 7 mars 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 mars—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Emile Lacroix vs. Emile Lacroix—No 20,354—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Emile Lacroix, est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée pardevant Andrew Herod, notaire public, en cette ville le LUNDI, 28me jour de mars 1887, à onze heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que Alfred Timoney, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 7 mars 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 mars—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire Charles J. Oberle est et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée pardevant James Zachar, notaire public, en cette ville le SAMEDI, 26me jour d'avril 1887, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 10 mars 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
11 mars—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire Jules Blancan, est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit